

Une association refuse le démantèlement du déversoir communal à Belle Isle en Terre (22), en soulignant (à juste titre), que la DCE 2000 **n'exige en aucun cas l'effacement des ouvrages hydrauliques**. L'association pointe la fermeture de la vanne comme responsable des dysfonctionnements observés, et exige que des solutions alternatives soient envisagées.

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Manifestation-pour-le-seuil-du-moulin-d-e-la-ville-_22037-avd-20130903-65839510_actuLocale.Htm